

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
 Prénom
 Fonction
 Cabinet/ Organisme
 Barreau
 Adresse

 Téléphone
 Télécopie
 E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
 Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)
 FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)
 LU _ _ _ _ _ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
 Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

☐ Non Assujetti à la TVA

Entretiens européens Les derniers développements en droit fiscal européen

Participation aux frais par personne : 210 € TTC** sauf **Avocats inscrits dans un barreau français en ordre de cotisation URSSAF**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
 (pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

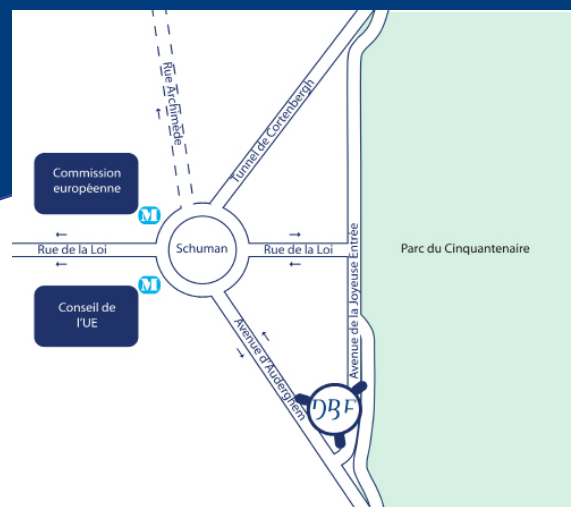
– **Jeudi 19 avril 2018 après-midi : Conférence (Paris)**
Pénal : Garanties procédurales à travers l'Union européenne

– **Vendredi 27 avril 2018**
Consommation & Alimentation dans l'Union européenne
 Mises sur le marché, Sécurité, Etiquetage, Qualité, etc

– **Vendredi 15 juin 2018**
Actualités du droit européen de la propriété intellectuelle

– **Vendredi 5 octobre 2018**
Droits de l'homme, droits fondamentaux et Etat de droit

– **Vendredi 7 Décembre 2018 :**
Les derniers développements du droit européen de la concurrence



LIEU DE LA CONFERENCE

Délégation des Barreaux de France
 Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
 Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu



ENTRETIENS EUROPEENS A LA DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE BRUXELLES

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS EN DROIT FISCAL EUROPEEN

Vendredi 9 mars 2018



En partenariat avec



DBF
 Bruxelles
 Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 9 MARS 2018

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS EN DROIT FISCAL EUROPÉEN

L'agenda fiscal de l'Union européenne s'est caractérisé par une intensification des plans d'actions et des propositions législatives ces dernières années, cela malgré les compétences limitées de l'Union en matière fiscale et l'exigence d'unanimité au Conseil. Poussée par les scandales successifs et une opinion publique plus pressante, l'Union a intensifié son action en matière de lutte contre les pratiques d'évitement fiscal, afin de préserver la base d'imposition de ses Etats membres, profitant d'un contexte international favorable en la matière. Outre, la lutte contre les pratiques fiscales dommageables, l'Union a relancé le chantier ambitieux de l'harmonisation fiscale et le projet d'assiette consolidée de l'impôt sur les sociétés. Elle a également lancé le chantier de la réforme de la TVA et réfléchit actuellement à la question de la fiscalité applicable à l'économie numérique.

Afin de dresser un panorama des derniers développement en matière fiscale au niveau européen, la Délégation des Barreaux de France vous convie à participer à ses Entretiens européens qui se tiendront le 9 mars prochain, en présence de plusieurs intervenants spécialistes de la matière, qu'ils soient universitaires, praticiens ou institutionnels.



9h00 - 9h10 : Propos introductifs
Jean Jacques FORRER, Président de la DBF

9h10 - 9h40
L'Union européenne et la fiscalité : état des lieux
Edoardo TRAVERSA, Professeur, Président de l'Institut d'études européennes, UCL, Avocat, Barreau de Bruxelles

ATELIER N°1 LA FISCALITE DIRECTE DANS L'UNION EUROPEENNE

9h40 - 10h20
Quelles perspectives en matière de fiscalité directe : vers une ACCIS ?
Delphine SIQUIER DELOT, Analyste Senior, Institut Friedland
Débats : 10h10 - 10h20

10h20 - 11h
La jurisprudence récente de la CJUE en matière de fiscalité directe
Olivier PEIFFERT, Maître de conférences en droit public, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3
Débats : 10h50 - 11h

11h - 11h10 : Pause

ATELIER N°2 LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES BASES D'IMPOSITION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UE

11h10 - 11h50
Fraude, évasion, optimisation, planification : légal ou illégal ?
Anne VAUCHER, Avocat, Barreau des Hauts-de-Seine
Débats : 11h40 - 11h50

11h50 - 12h30
Le renforcement de l'arsenal législatif : directive sur la lutte contre l'évasion fiscale, propositions sur les intermédiaires fiscaux et la publication d'information pays par pays...
Frédéric TEPER, Secrétaire général, Institut des Avocats Conseils Fiscaux
Débats : 12h20 - 12h30

12h30 - 13h30 : Déjeuner

ATELIER N°3 QUELLE FISCALITÉ POUR LE NUMÉRIQUE ?

13h30 - 14h10
Le paquet Marché unique numérique TVA
Donato RAPONI, Senior Advisor, Ancien Chef d'Unité DG TAXUD, Commission européenne
Débats : 14h00 - 14h10

14h10 - 14h50
Réflexion sur la notion d'établissement stable et son évolution à l'ère du numérique
Milena MATHE, Economic Analyst, DG TAXUD, Commission européenne
Débats : 14h40 - 14h50

14h50 - 15h00 : Pause

ATELIER N°4 ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE TVA

15h00 - 15h40
Les prestations des avocats et la TVA dans l'Union européenne
Jacques-Edouard BRIAND, Directeur des Affaires législatives et réglementaires du Conseil National des Barreaux
Débats : 15h30 - 15h40

15h40 - 16h30
La réforme de la TVA dans l'Union européenne
Laurent TAINMONT, Avocat, Barreau de Bruxelles
Débats : 16h20 - 16h30

16h30 : Clôture
Jean Jacques FORRER, Président de la DBF